Face à la ruse des groupes armés : Les FAMa misent sur la précision et l'intelligence stratégique

MALI

1816

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 30 JUILLET 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



5 journalistes comparaissent pour cybercriminalité

Le parquet requiert trois condamnations et deux relaxes



Transition malienne : Fracture institutionnelle entre le CNT et la Présidence



18ème CA de l'ONEF : Des résultats tangibles enregistrés !


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

5 journalistes comparaissent pour cybercriminalité : Le parquet requiert trois condamnations et deux relaxes **P.4**

Brèves /

Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest : L'adhésion des 3 pays de l'AES actée **P.9**
Mali : Redynamisation du comité de coordination pour un avenir durable **P.9**
Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de lÉducation Surveillée : Abdoulaye Idrissa Maïga destitué **P.10**
Le Niger adopte un décret régulant les frais de scolarité dans les établissements privés : Un exemple à suivre pour le Mali **P.10**
Cohésion sociale au Mali : La Coordination des fractions Idnan du cercle de Goundam adhère à la Tribu Kel Ansar **P.11**

Actualité /

Face à la ruse des groupes armés : Les FAMa misent sur la précision et l'intelligence stratégique **P.13**
18ème CA de l'ONEF : Des résultats tangibles enregistrés ! **P.15**
OCLEI : 200 agents publics et journalistes formés pour devenir référents déontologues **P.17**

Politique /

Transition malienne : Fracture institutionnelle entre le CNT et la Présidence **P.20**
Agora du genre sur les masculinités positives : Défis et opportunités pour les peuples du Sahel **P.22**

Culture & société /

Valorisation du patrimoine culturel à Kayes : Une initiative soutenue par le Ministère de la Culture **P.25**

International /

Rencontre Poutine–Trump : Le Kremlin écarte toute préparation concrète à ce stade **P.26**
Sénégal : L'harmonieux tandem Faye-Sonko à la tête de l'exécutif chancelle sous le poids de la maxime 'L'opposition unis, pouvoir divisé'" **P.28**
RCI : Quand la candidature du PRADO devient une obligation politique et identitaire **P.29**

Sport /

Afrobasket Féminin Abidjan 2025 : Le Mali valide son ticket pour les quarts de finale **P.31**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



5 journalistes comparaissent pour cybercriminalité Le parquet requiert trois condamnations et deux relaxes

Ce lundi, le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité a accueilli une audience particulièrement suivie, avec à la barre cinq journalistes maliens poursuivis pour diffamation dans deux affaires distinctes. Une étape judiciaire importante qui pose une fois de plus la question de la liberté de la presse à l'ère numérique au Mali.

Dans la première affaire, le directeur de publication du journal Le Canard de la Venise, Alfoussény Togo, est poursuivi pour atteinte au crédit de la justice. Le ministère public a requis à son encontre 8 mois de prison avec sursis ainsi qu'une amende de 500 000 francs CFA. L'affaire porte sur des publications jugées diffamatoires à l'encontre du système judiciaire malien.

Dans la seconde affaire, introduite par la juge Aïssata Diakité, connue sous le nom d'Inna, quatre journalistes sont mis en cause. Le parquet a demandé la condamnation de Mamadou Sidibé, alias Gandhi Malien, et Kassim Traoré de Diany Web TV, à 6 mois de prison avec sursis pour des propos tenus sur les réseaux sociaux à l'encontre de la magistrate.

Pour les deux autres prévenus dans cette même affaire, à savoir Issiaka Tamboura (journal Le Soft) et Youssou Traoré, dit Cravate (de Renouveau TV), le parquet a requis la relaxe, estimant que les éléments à charge étaient insuffisants pour établir leur culpabilité.

Ces réquisitions illustrent les tensions persistantes entre la liberté d'expression journalistique et la protection de la réputation et de la justice dans un espace numérique de plus en plus polarisé. Alors que les journalistes défendent leur droit à informer et à commenter la vie publique, les autorités rappellent la nécessité de respecter les règles de droit, y compris sur les plateformes numériques.

Les affaires en cours sont scrutées de près par les observateurs et défenseurs de la liberté de



la presse. Plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer une judiciarisation croissante du travail des journalistes, surtout dans un contexte où l'environnement médiatique est déjà fragilisé par des pressions politiques et économiques.

Les jugements n'ont pas encore été rendus, et la décision du tribunal est attendue dans les prochains jours. Si les réquisitions du parquet étaient suivies, trois journalistes seraient reconnus coupables et condamnés à des peines avec sursis, tandis que deux autres seraient blanchis.

En attendant le verdict, ce procès met en lumière les défis croissants de la régulation de la parole publique à l'ère numérique, et l'équilibre délicat entre liberté d'informer et responsabilité juridique. Un débat crucial pour l'avenir du journalisme au Mali.

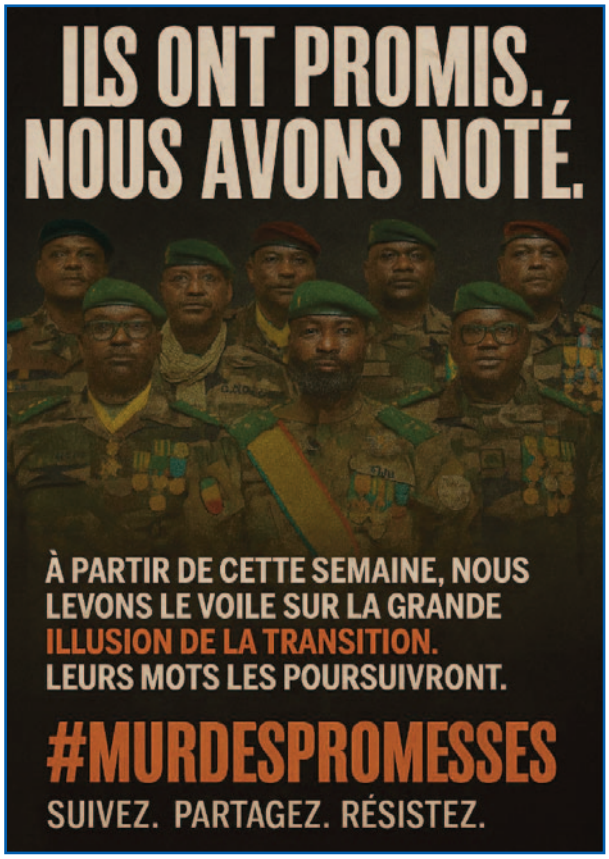
Moctar Sow



Etienne Fakaba Sissoko



LANCEMENT
Ils ont promis. Nous avons noté.
Ils avaient promis des routes, mais les villages s'enfoncent dans la poussière.
Ils avaient promis des hôpitaux, mais les malades meurent sans soins. Ils avaient promis l'électricité, la justice, des élections...
Mais ce qu'ils ont vraiment construit, c'est un mensonge.
À partir de cette semaine, nous levons le voile sur la grande illusion de la transition.
Chaque mardi. Chaque vendredi.
Une promesse officielle.
Une réalité brutale.
Une vérité qu'ils ne pourront plus enterrer.
#MurDesPromesses — Leurs mots les poursuivront.
Parce qu'on ne gouverne pas un peuple avec des effets d'annonce.
Parce que le mensonge n'est pas une politique.
Parce que la mémoire est une arme.
Suivez. Partagez. Résistez.



Daouda Bakary Kone



Alassane Ouattara, figure emblématique et influente de la scène politique ivoirienne, annonce solennellement sa candidature aux prochaines élections professionnelles en Côte d'Ivoire. En parallèle à cette annonce, je suggère qu'il prenne des mesures concrètes et transparentes pour garantir que tous ceux qui souhaitent se présenter puissent le faire, jouissant des mêmes droits et libertés que lui. Assurer l'équité et la possibilité pour chaque candidat légitime de participer est essentiel. Ainsi, s'il devait sortir victorieux après avoir effectué un tel geste d'ouverture et de démocratisation, sa victoire en serait d'autant plus légitime et incontestable. Cela renforcerait non seulement sa position politique, mais aussi la confiance du peuple en un processus électoral juste et équitable. En tant qu'observateur attentif et passionné de l'actualité politique africaine, je partage cette perspective dans l'espoir d'une avancée positive pour le pays et ses institutions démocratiques.

Lumière De Kouroulamini



Très mauvaise nouvelle pour les panafricains ! La France détrône la Russie et devient 2ème exportateur d armes derrière les États-Unis. Senanbele Soudan un petit commentaire ?

Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



A l'invitation de Son Excellence Monsieur Mohamed El GAMMAL, Ambassadeur de la République Arabe d'Egypte au Mali, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a pris part, le lundi 28 juillet 2025, à la célébration du 73ème anniversaire de la Révolution égyptienne du 23 juillet 1952.
Lors de cette rencontre festive, le Ministre DIOP a transmis les chaleureuses félicitations et l'estime de Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat à Son Homologue égyptien, Son Excellence Monsieur Abdel Fattah AL-SISSI, et formulé ses vœux de bonheur, de progrès et de prospérité au Gouvernement et au Peuple égyptiens.
Rappelant les relations multiséculaires entre les deux pays, fondées sur un idéal panafricaniste et à l'image du Tombeau des Askia à Gao, d'inspiration pyramidale égyptienne, le Ministre DIOP s'est félicité de la cadence actuelle des visites politiques marquant la volonté partagée de nos Autorités à renforcer la coopération économique, dans les domaines prioritaires, notamment l'énergie, l'agriculture ou la santé. A ce titre, il a souligné avec satisfaction la visite d'amitié et de travail de son Homologue égyptien les 23 et 24 juillet 2025 à Bamako, lors de laquelle a été signée la version relue du Mémorandum d'Entente entre les Ministères des Affaires étrangères des deux pays, pour élever les consultations diplomatiques au niveau des Ministres des Affaires étrangères.
Pour conclure, il a réaffirmé sa haute appréciation de la qualité des

liens de fraternité, d'amitié et de coopération avec l'Egypte avant de renouveler la volonté des Autorités maliennes à œuvrer davantage au renforcement du partenariat bilatéral pour le bonheur des deux peuples.
Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



CFImedias

Visite immersive des personnes chargées de coordonner les projets CFI en Afrique
Du 7 au 11 juillet 2025, CFI a accueilli à Paris celles et ceux qui coordonnent les projets de terrain en Afrique francophone. Une semaine intense, rythmée par des échanges, des réflexions stratégiques et des rencontres inspirantes.
Objectif : renforcer la dynamique de réseau, la compréhension mutuelle et l'impact des actions sur le terrain.
Temps forts de cette immersion :
Visite des locaux de France Médias Monde, maison mère de CFI
Rencontre avec les rédactions en langues africaines de RFI et échanges avec des journalistes
Moment fort : participation à l'émission Appel sur l'actualité, suivie d'un échange avec Juan Gomez, une expérience inoubliable pour ces auditeurs et auditrices fidèles
Séances de travail autour des projets Cameroun Médias+, Afrikibaaru 2, Kouman, Info-Lisango, MediAOS et Désinfox Réseaux
Deux tables rondes :
• Sur les grands enjeux politiques en Afrique francophone
• Sur la guerre des narratifs, avec Paul Joel Kamtchang (Désinformation en Afrique) et Ba Traoré (WATHI)
Un atelier collaboratif pour imaginer de nouvelles actions collectives contre la désinformation
Merci aux personnes impliquées sur le terrain :
Aché Adoum Attimer (Sénégal), Paul Joel Kamtchang (Cameroun), Donatien Kangah (Côte d'Ivoire), Lassina Niangaly (Congo Brazzaville), Henri Badoum Oumande (Tchad), Carlos Tobias (Togo), Ayéfémi Oro (Bénin).
Merci à l'équipe Afrique de CFI, Régine Leki Lokombe et Jocelyn Grange, pour l'organisation de cette rencontre.
Une étape clé pour faire vivre un engagement commun en faveur d'un journalisme indépendant en Afrique.



Cissé Ibrahima Bacongo



En ma qualité de Secrétaire Exécutif du RHDP, c'est avec une immense fierté et une profonde satisfaction que j'ai écouté, ce mardi 29 juillet 2025, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République et Président du RHDP, annoncer, en toute conscience et avec un sens élevé de responsabilité, sa candidature à l'élection présidentielle du 25 octobre 2025.
Cette déclaration, tant attendue et espérée par la grande majorité des Ivoiriennes et Ivoiriens, marque un moment historique. En répondant ainsi, avec honneur et engagement, à l'appel des militantes et militants de notre parti, mais aussi aux aspirations pressantes des populations de toutes les régions, de toutes les sensibilités politiques, tant à l'intérieur du pays qu'au sein de la diaspora, le Président trace la voie d'un avenir encore meilleur pour notre Nation.
#Ouattara2025
#RHDP #CIV225 #Côtelvoire #Diaspora
#LeMeilleurEstÀVenir #AlassaneOuattara



Ibou SY



#Mali : Région de #Kidal : Les vecteurs aériens FAMa détruisent plusieurs véhicules remplis de terroristes

Dans le cadre de la surveillance du territoire, les vecteurs aériens des Forces armées maliennes (FAMa) ont mené le dimanche 27 juillet 2025, des frappes millimétrées qui ont permis la destruction avec succès de plusieurs véhicules remplis de terroristes et des plots logistiques à 27 km au Nord-Ouest de Kidal. L'information a été rendue publique ce lundi 28 juillet 2025 dans un communiqué de l'état-major général des Armées....
https://journalessor.ml/posts/region-de-kidal-les-vecteurs-aeriens-fama-detruisent-plusieurs-vehicules-remplis-de-terroristes-68880008b2632

Arsenal Supporters Club



ALERTE INFO : Le lien indestructible entre deux légendes En tant que garçons inconnus, Thierry Henry et Terry Bollea (plus tard Hulk Hogan) se sont rencontrés dans un camp de jeunes à New York. Après un match de bras de fer, Hogan a dit : « La force n'est pas dans les muscles, c'est dans le fait de se défendre mutuellement. " Ils sont devenus amis, puis ils ont perdu contact - ne laissant qu'une promesse : "Si je passe à la télé, je crierai ton nom. Presque 50 ans plus tard, quand Hogan est mort d'une insuffisance cardiaque, Thierry Henry s'est effondré lors d'un événement de charité au Texas - inconscient pendant huit minutes En se réveillant, il s'est envolé directement pour les funérailles. À Clearwater, il tremblait en s'approchant du cercueil, plaça une vieille photo à côté des fleurs et murmura : « Vous avez tenu votre promesse. Tu as crié mon nom au monde entier. "La femme d'Hogan l'a serré dans ses bras en larmes : "Nous ne vous avons jamais connu. Mais dans tes yeux, j'ai vu de la famille. " Ce que Thierry Henry a fait ensuite a fait pleurer tout le monde...



Burkina Visibilité

Diplomatie : Le premier ministre congolais en visite au Burkina Faso
Le Premier ministre de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Anatole Collinet Makosso, est arrivé à Ouagadougou ce mardi 29 juillet 2025 pour une visite d'amitié et de travail.
À sa descente d'avion à l'aéroport international de Ouagadougou, il a été accueilli par son homologue burkinabè, Son excellence Monsieur Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, entouré pour l'occasion de plusieurs membres du Gouvernement et de présidents d'institutions.
Durant son séjour, le Chef du Gouvernement congolais sera reçu en audience par le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré.
Source : DCRP/Primature



Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest : L'adhésion des 3 pays de l'AES actée



Le Mali a récemment participé à la 2e réunion extraordinaire du Comité ministériel du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue le 19 juillet à Accra, au Ghana. Lors de cette session, le Conseil ministériel a approuvé le Mémorandum d'adhésion des trois pays de la Confédération des Etats du Sahel (AES).

Cette information a été communiquée lors du Conseil des Ministres du 23 juillet, par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué. Le ministre a informé le Conseil de la participation du Mali à cette réunion importante. La 2e Réunion a compté la participation de 15 pays, dont le Mali, et avait pour ordre du jour l'examen du Mémorandum sur l'adoption du calendrier du 3e cycle des évaluations mutuelles, ainsi que du Mémorandum sur la requête d'adhésion du Burkina-Faso, du Mali et du Niger.

Après des échanges fructueux, le Conseil ministériel a approuvé le Mémorandum d'adhésion des trois pays de la Confédération des Etats du Sahel et a recommandé leur admission au Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest. Cela s'inscrit dans le contexte où le Mali a été officiellement retiré de la liste grise des juridictions sous surveillance renforcée le 13 juin dernier, suite à des améliorations significatives dans son régime de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des Armées de destruction massive.

Le leadership du Ministre Kassogué a été salué pour son rôle dans cette avancée bénéfique pour les trois pays de l' AES, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Cette décision renforce l'engagement de ces pays dans la lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest et illustre leur volonté de renforcer la coopération régionale en matière de sécurité financière.

Fatou Sissoko

Mali : Redynamisation du comité de coordination pour un avenir durable



Le mardi 29 juillet 2025, le comité de coordination regroupant les acteurs de l'eau, de l'environnement, de l'urbanisme et des affaires foncières s'est réuni pour sa première rencontre officielle depuis un certain temps. Sous la direction de Moussa DIARRA, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, cette réunion a eu lieu dans les locaux du ministère, marquant ainsi une volonté de redynamiser ce groupe de travail essentiel.

Cette rencontre a rassemblé des collaborateurs techniques et financiers, ainsi que des représentants du ministère du Logement et d'autres ministères concernés. L'objectif principal était de consolider la planification et la gestion des secteurs cruciaux pour le développement durable. Les discussions ont porté à la fois sur les actions réalisées en 2024 et sur les perspectives pour l'année en cours, 2025.

Créé en 2007, ce comité a pour mission d'améliorer la collecte d'informations et de veiller à ce que les actions entreprises dans chaque secteur soient en adéquation avec les objectifs de développement durable du Mali. Malgré un programme ambitieux comprenant 33 actions prévues en 2024, seules 13 ont pu être menées à bien. Le manque de fonds a été identifié comme un obstacle majeur à la mise en œuvre complète des projets.

La réunion a permis de dresser un bilan des succès passés, d'identifier les points à améliorer et de proposer des solutions concrètes pour l'avenir. Moussa DIARRA a exprimé sa sincère gratitude aux collaborateurs techniques et financiers pour leur soutien continu. Il a également encouragé l'examen attentif des documents présentés par les différentes parties prenantes.

La séance s'est ouverte sur un appel au succès des travaux à venir, dans l'espoir que ce nouveau départ de la coordination permettra d'accélérer les progrès dans ces domaines essentiels pour l'avancement du Mali. Cette rencontre marque ainsi le début d'une nouvelle phase de collaboration et d'engagement en faveur d'un avenir durable pour le pays.

En conclusion, la réunion du comité de coordination a été l'occasion de renforcer les liens entre les acteurs clés, d'identifier les défis à relever et de tracer une feuille de route claire pour des actions concertées et efficaces. L'engagement et la détermination affichés lors de cette rencontre laissent entrevoir des avancées significatives dans la promotion du développement durable au Mali.

Mohamed N'Diaye

Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de lÉducation Surveillée : Abdoulaye Idrissa Maïga destitué



Abdoulaye Idrissa Maïga, qui occupait le poste de directeur de la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Éducation Surveillée (DNAPES) au Mali, a été révoqué de ses fonctions suite à son implication dans une affaire judiciaire ayant attiré l'attention du public. Cette décision fait suite à son arrestation le 20 mai 2025, suivie d'une libération provisoire le 3 juin 2025 après deux semaines de détention. Les soupçons qui pesaient sur lui le mettaient en cause dans des activités douteuses, notamment des "libérations illégales de détenus".

La DNAPES, organe crucial du Ministère de la Justice malien, est chargée de la gestion et de l'administration des établissements pénitentiaires du pays, ainsi que de la mise en œuvre de la politique pénitentiaire. Ses missions incluent l'application des peines, la surveillance des détenus et leur réinsertion sociale après leur libération.

La destitution de Maïga marque la fin de son mandat à la tête de la DNAPES, laissant ainsi place à des changements au sein de cette institution clé pour le système judiciaire malien. Cette affaire souligne l'importance de la transparence et de l'intégrité dans la gestion des affaires publiques, en particulier lorsqu'il s'agit de la détention et de la réhabilitation des individus au sein du système pénitentiaire.

Fatou Sissoko

Le Niger adopte un décret régulant les frais de scolarité dans les établissements privés : Un exemple à suivre pour le Mali



Le Niger vient de franchir une étape cruciale en adoptant un décret plafonnant les frais de scolarité dans les établissements privés, mettant ainsi fin aux disparités tarifaires injustifiées. Cette initiative vise à protéger les parents d'élèves contre la spéculation et à garantir un accès équitable à l'éducation, soulignant l'importance de l'éducation en tant que priorité nationale.

Cette décision fait suite aux recommandations d'un comité ad hoc qui a mis en lumière l'urgence de réguler un secteur de l'éducation devenu un terrain de spéculation et d'inégalités. En prenant cette mesure, le gouvernement nigérien démontre sa volonté politique de contenir les dérives du secteur privé éducatif, dans un contexte économique difficile.

Parallèlement, au Mali, des disparités importantes persistent en matière de frais de scolarité dans les écoles privées, allant de 60 000 à 300 000 F CFA pour un même niveau d'enseignement. Malgré les arguments avancés sur la qualité des infrastructures, ces différences de tarifs soulèvent des interrogations sur l'égalité d'accès à l'éducation, un droit fondamental garanti par la Constitution.

Il est essentiel que le Mali, en tant que membre de l'Alliance des Etats du Sahel, prenne exemple sur le Niger et régule le secteur éducatif privé pour garantir une égalité minimale dans l'accès à l'éducation. La situation est d'autant plus préoccupante que certaines écoles privées bénéficient de dérogations fiscales et échappent à un contrôle rigoureux de l'État, favorisant ainsi les intérêts privés au détriment du droit à l'éducation pour tous.

Encadrer les frais de scolarité n'est pas seulement une question politique, c'est un impératif de justice sociale. L'éducation ne doit pas être un bien marchand soumis aux lois du profit, mais un bien commun accessible à tous, protégé par l'État. En suivant l'exemple du Niger, le Mali pourrait œuvrer pour un développement souverain et intégré au sein de l'Alliance des Etats du Sahel, en garantissant à tous les citoyens un accès équitable à l'éducation, pierre angulaire de tout système démocratique et équitable.

Moussa Diarra

Cohésion sociale au Mali :
La Coordination des fractions Idnan du cercle de Goundam adhère à la Tribu Kel Ansar

Dans une déclaration récente, la Coordination des Fractions Idnan du cercle de Goundam a officiellement annoncé son adhésion à la Tribu Kel Ansar, dirigée par l'inspecteur des douanes Abdoul Majid Ag Mohamed Ahmed Al Ansari dit Nasser, qui est également membre du Conseil National de Transition (CNT). Cette décision historique a été communiquée par le président de la Coordination, Acherif Ag Hamana, mettant en avant les liens anciens tissés de fraternité, de solidarité et d'honneur entre les fractions Idnanes et la Tribu Kel Ansar.

L'adhésion des Fractions Idnan du Cercle de Goundam à la Tribu Kel Ansar a été marquée par l'envoi d'une lettre solennelle au chef général de la Tribu, Abdoul Majid Ag Mohamed Ahmed Al Ansari dit Nasser. Dans cette lettre, le président de la Coordination a exprimé l'engagement total et inconditionnel de son organisation envers la Tribu Kel Ansar, soulignant l'importance de préserver l'identité commune, forgée au fil des générations, face aux défis de l'Histoire.

Acherif Ag Hamana a souligné que l'union des fils d'un même terroir est essentielle pour toute renaissance, et en rejoignant la Tribu Kel Ansar, les Fractions Idnan réaffirment leur attachement à des valeurs telles que l'hospitalité, la bravoure et la loyauté. Cette adhésion est perçue comme un pas vers la construction d'un avenir basé sur la justice, l'entraide et la promotion de la culture commune.

Cette alliance entre les Fractions Idnan du Cercle de Goundam et la Tribu Kel Ansar est un témoignage de l'importance des liens historiques et culturels dans la construction d'une société harmonieuse et prospère. Elle incarne la volonté commune de travailler ensemble pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir la paix durable au sein de la communauté.Dans sa déclaration, le président de la Coordination des Fractions Idnan du Cercle de Goundam, Acherif Ag Hamana, met en avant l'importance de travailler inlassablement pour promouvoir la cohésion sociale entre toutes les composantes tribales et communautaires. Il souligne que la paix durable découle de la solidarité entre les différentes entités. Il insiste sur la nécessité de rassembler les forces vives, qu'elles soient intellectuelles, matérielles ou spirituelles, pour soutenir des initiatives visant à promouvoir l'éducation, l'épanouissement des jeunes, l'autonomisation des femmes et la préservation de l'environnement.

Le président Ag Hamana exprime également son engagement à soutenir les projets de développement et de médiation du Cercle, sous son autorité, afin que chaque village, chaque campement et chaque famille puissent bénéficier de la stabilité et du progrès partagé. Il implore la bénédiction d'Allah le Tout-Miséricordieux sur cette union renouvelée, afin que la lumière de l'harmonie brille au sein de la Grande Famille Kel Ansar.

Fatou Sissoko



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de dématérialisation des paiements, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension et/ou de rente ivoiriennes que les paiements par virement bancaire et mobile money commenceront à partir du 1er août 2025.
Pour ce faire :

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente supérieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50.000), doivent déposer un relevé d'identité bancaire (RIB) à la direction des relations extérieures.**

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente inférieures à cinquante mille francs CFA (50.000), à défaut du RIB, peuvent déposer une fiche d'identification enregistrée au nom du pensionné et authentifiée par l'opérateur de téléphonie à la Direction des Relations Extérieures.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 24 juillet 2025
La Direction Générale

Face à la ruse des groupes armés : Les FAMa misent sur la précision et l'intelligence stratégique



A mesure que les Forces Armées Maliennes (FAMa) intensifient leurs opérations de sécurisation du territoire, les groupes armés, autrefois menaçants et dominants par la violence, multiplient les subterfuges pour échapper à leur emprise. L'une des nouvelles tactiques observées sur le terrain est particulièrement révélatrice de leur affaiblissement : l'utilisation de véhicules gonflables pour simuler la présence de convois ou de matériels militaires, dans l'espoir de tromper la vigilance des forces maliennes et de leurs systèmes de surveillance aérienne.

Ces leurres, souvent confectionnés à la hâte avec des matériaux légers et déployés dans des zones désertiques ou difficilement accessibles, ont pour objectif de détourner les frappes aériennes des véritables positions ennemies. Ce stratagème témoigne d'un changement de paradigme dans la conduite de la

guerre asymétrique menée par les groupes terroristes. Incapables de rivaliser avec les FAMa sur le plan militaire, ils privilégient désormais la ruse à la confrontation directe. Cette évolution, bien qu'inquiétante, marque surtout une perte de confiance dans leur capacité à résister durablement aux offensives coordonnées de l'armée malienne.

Mais cette transformation tactique n'a pas pris de court les FAMa. Conscientes des mutations du champ de bataille, elles affinent en permanence leurs méthodes de riposte. Grâce à une montée en puissance de leurs capacités techniques et humaines, les forces maliennes intègrent désormais l'analyse d'image, la collecte de renseignements multi-sources et le croisement des données satellitaires et terrestres dans leur processus de décision opérationnelle.

« La guerre moderne ne se gagne plus uniquement par le nombre ou la puissance de feu, mais par la maîtrise de l'information, la rapidité d'adaptation et la précision des frappes », confie un officier supérieur au sein de l'état-major. « Face aux simulacres de l'ennemi, nous opposons l'intelligence, la rigueur et la discipline tactique. »

Cette stratégie s'est traduite par une efficacité accrue des interventions ciblées, une meilleure préservation des vies civiles et une limitation des pertes matérielles. De plus, la capacité des FAMa à identifier et neutraliser les véritables menaces, sans tomber dans le piège des faux dispositifs, renforce leur crédibilité auprès des populations locales. Ces dernières, souvent prises en otage ou instrumentalisées par les groupes armés, retrouvent peu à peu confiance en l'État et en ses institutions sécuritaires.

Sur le plan politique et symbolique, cette évolution marque également un tournant. Elle montre que l'armée malienne n'est plus une force réactive, mais proactive, capable d'imposer un agenda de sécurité dans un environnement hautement instable. L'utilisation des technologies, l'intégration d'experts en stratégie militaire, la formation continue des unités spécialisées et la coordination interarmées constituent aujourd'hui les piliers de cette nouvelle doctrine.

En somme, si les groupes armés croient pouvoir masquer leur recul par des artifices visuels, les FAMa, elles, ne s'en laissent plus conter. Leur supériorité ne se mesure pas seulement à leur puissance de feu, mais à leur capacité d'analyse, à leur sang-froid et à leur sens du devoir envers la nation. Ce professionnalisme grandissant, allié à une détermination sans faille, incarne désormais une force de dissuasion réelle pour les ennemis de la paix.

La lutte contre le terrorisme au Mali n'est pas terminée, mais un cap important a été franchi. Et les signes sont là : ce ne sont plus les groupes armés qui dictent les règles du jeu, mais bien une armée nationale résolument engagée pour la souveraineté, la stabilité et l'avenir du pays.

Yacouba Ongoiba



18ème CA de l'ONEF : Des résultats tangibles enregistrés !



Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Madame Oumou Sall Seck, a présidé la 18ème session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF). C'était en présence du chef de cabinet, des membres du cabinet élargi du ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, du directeur général de l'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF), Boubacar Diallo, et des membres du conseil d'administration. Au cours de cette 18ème session ordinaire de l'ONEF, les administrateurs du conseil d'administration ont planché sur l'examen et l'adoption du procès-verbal de la 17ème session ordinaire du conseil d'administration, l'examen et l'adoption du point d'exécution des recommandations issues de ladite session, l'examen et l'adoption du rapport d'activités au 31 décembre 2024, l'examen et l'adoption du rapport financier au 31 décembre 2024, l'examen et l'adoption du rapport du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024, l'examen et l'adoption du Compte de gestion de l'année 2024, l'examen et l'adoption du rapport d'activités à mi-parcours 2025, l'examen et l'adoption du rapport financier à mi-parcours 2025, l'examen et l'adoption du rapport de dépouillement portant désignation d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027. Dans ses propos liminaires, le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Madame Oumou Sall Seck, s'est réjouie d'annoncer que les rapports d'activités et financier au 31 décembre 2023 font état de résultats encourageants, avec un taux de réalisation des activités de 84,2 %, et un taux d'exécution budgétaire de 93,5 % sur 60,24 % des ressources mobilisées.

Visiblement satisfaite de cette prouesse, elle a mis en avant les réalisations marquantes de l'année 2024 qui se résument, entre autres, à la publication du rapport national sur l'emploi au titre de l'année 2023, le rapport d'analyse situationnelle annuelle du marché du travail, la réalisation d'une étude prospective à l'horizon 2035 sur le marché du numérique, portant sur les métiers de développeur big data, cybersécurité et data scientist, l'enquête sur l'insertion et l'employabilité des diplômés en sciences économiques et de gestion et la mise en place d'un système d'archivage électronique et d'une bibliothèque numérique pour l'ONEF. « Par ailleurs, l'ONEF a élaboré son compte de gestion pour l'exercice 2024, conformément aux dispositions du décret n°2018-0009/P-RM du 10 janvier 2018, relatif



au Règlement général sur la comptabilité publique. Pour l'année 2025, 44 activités ont été programmées."À la date du 30 juin 2025, 9 sont entièrement réalisées et 23 en cours d'exécution, avec un taux d'exécution budgétaire de 53,1 %, sur 41,6 % des ressources mobilisées», a-t-elle souligné avant de saluer les responsables de l'ONEF qui s'activent pour le renforcement de la gouvernance et de la performance de l'ONEF. Enfin, elle a formulé le vœu que cette session permette d'adopter des décisions constructives, à la hauteur des attentes de notre département et du pays. C'est sur ces mots qu'elle a déclaré ouverts les travaux de la 18ème session ordinaire de l'ONEF.

Ibrahim Sanogo



OCLEI : 200 agents publics et journalistes formés pour devenir référents déontologues



C'est une nouvelle étape décisive dans la lutte contre la corruption au Mali. Ce mardi, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) a lancé, à Bamako, un ambitieux programme de formation de 200 agents de l'administration publique et journalistes issus de faîtières de la presse, en vue de leur accréditation comme référents déontologues dans leurs services et rédactions respectifs.

La cérémonie d'ouverture, organisée dans une atmosphère solennelle, s'est tenue sous la présidence du Dr Abraham Bengali, représentant du Premier ministre, en présence de plusieurs personnalités de l'administration et du monde institutionnel. Le prestigieux Professeur Baba Berthé, juriste reconnu pour son engagement dans les questions de gouvernance, assure la conduite de la formation.

Prenant la parole au nom de l'OCLEI, son président par intérim Seidina Oumar Diarra a souligné l'importance de cette initiative, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLC), adoptée en 2023. Il a également rappelé que cette démarche répond aux recommandations phares des Assises nationales de la Refondation, qui appellent à une réforme profonde de la gouvernance publique.

« Il ne s'agit pas seulement de lutter contre des actes isolés, mais de transformer les mécanismes systémiques de la corruption en promouvant l'éthique, la probité et l'intégrité », a martelé Seidina Oumar Diarra.

Les participants, agents publics et professionnels des médias, seront formés pour devenir des référents déontologues, véritables vigiles moraux au sein de leurs structures. Leur mis-



sion ne sera pas répressive, mais pédagogique, préventive et éthique :

• Conseiller leurs collègues face à des dilemmes déontologiques,
• Promouvoir la culture de l'intégrité,
• Sensibiliser et prévenir les atteintes à la probité,
• Médiation en cas de conflits ou d'alertes internes.

Ce dispositif inédit vise à institutionnaliser l'éthique dans les pratiques quotidiennes, et à favoriser un environnement de travail basé sur la responsabilité, la transparence et le respect du bien public.

Ce programme novateur est mis en œuvre avec l'appui du Projet d'Appui aux Structures de Gouvernance (PASG), financé par la Banque africaine de développement (BAD). Une coopération stratégique qui vise à renforcer durablement les capacités des institutions maliennes engagées dans la refondation de l'État.

Alors que la lutte contre l'enrichissement illicite reste un enjeu majeur pour la stabilité et le développement du pays, cette initiative de l'OCLEI marque un tournant dans l'approche préventive et participative de la gouvernance. Elle amorce l'émergence d'un réseau de « vigiles moraux », formés pour porter haut les valeurs d'éthique publique, dans un Mali en quête de transparence et de justice sociale.

Le lancement de ce programme envoie un message fort : la lutte contre la corruption ne peut se gagner sans un ancrage durable de la culture de l'intégrité dans toutes les sphères de l'action publique — de l'administration aux médias, en passant par les collectivités. Un pas de plus vers une gouvernance plus vertueuse, au service des citoyens.

Yacouba Ongoiba

www.malikile.com

OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Transition malienne : Fracture institutionnelle entre le CNT et la Présidence

Un malaise latent menace la stabilité de la Transition malienne. Malgré des apparences de cohésion, un différend persistant oppose le Conseil National de Transition (CNT) et la Présidence de la Transition, cristallisé autour d'un sujet aussi sensible que récurrent : les indemnités et autres avantages financiers alloués aux membres de l'organe législatif de la Transition.

L'épisode semblait pourtant clos après l'adoption, sous l'impulsion du gouvernement, d'une nouvelle loi organique destinée à alléger le poids budgétaire des conseillers nationaux, nommés par le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. En signe d'apaisement, ces derniers avaient accepté de renoncer à certaines indemnités, au nom de la sobriété et de l'effort national. Mais derrière ce compromis apparent, une crise institutionnelle plus profonde se dessine.

Le cœur du problème réside dans le refus non assumé, mais manifeste, du chef de l'État de promulguer le nouveau texte législatif. Une loi organique, pourtant initiée par l'Exécutif lui-même, validée par le CNT et déclarée conforme à la Constitution par la Cour Constitutionnelle. Une telle inertie, inhabituelle pour un texte présidentiel, suscite aujourd'hui l'incompréhension et surtout la crainte au sein de l'organe législatif.

Le précédent est douloureusement présent dans les esprits : la loi organique antérieure, longtemps bloquée à Koulouba sans explication officielle, avait été discrètement remplacée par un nouveau texte, sans jamais être formellement abrogée. Ce souvenir ravive les suspicions au CNT, où l'on redoute une récidive : que la nouvelle mouture subisse le même sort que son aînée, reléguée aux oubliettes institutionnelles.

Mais ce qui cristallise les inquiétudes des membres du CNT, c'est une clause introduite dans le nouveau texte : une disposition de régularisation rétroactive des indemnités per-





çues précédemment sans base légale. Une tentative de se mettre en règle, certes, mais qui semble ne pas plaire à Koulouba. Pour certains analystes, c'est précisément ce point qui expliquerait le blocage présidentiel : valider cette rétroactivité reviendrait, pour le chef de l'État, à entériner juridiquement des avantages financiers considérés comme indus.

Dans un contexte où d'anciens députés de la législature dissoute en 2020 ont été poursuivis et incarcérés pour des pratiques similaires, la menace de représailles judiciaires n'est pas à exclure. Plusieurs membres du CNT y voient une manœuvre potentielle pour faire planer une épée de Damoclès sur l'organe législatif, ou du moins pour garder une marge de pression en cas de dissension politique.

Face à cette zone d'ombre, le climat au CNT est désormais marqué par la méfiance. Certains de ses responsables évoquent un sentiment d'instrumentalisation, et redoutent que la Présidence joue la montre afin de garder le contrôle politique sur un organe pourtant censé accompagner les réformes. En l'absence de communication claire de la part du sommet de l'État, la suspicion s'installe et nourrit une paralysie silencieuse.



Dans ce contexte, plusieurs voix appellent à une clarification rapide de la position présidentielle. Car au-delà des aspects financiers, cette crise révèle un dysfonctionnement plus large dans la gouvernance de la Transition, où la séparation des pouvoirs semble reléguée au second plan.

À un moment où le Mali tente de retrouver sa stabilité institutionnelle et de restaurer la confiance entre les citoyens et l'État, cette confrontation feutrée entre le CNT et la Présidence risque de compromettre les efforts de refondation. L'issue de cette impasse législative pourrait en dire long sur les intentions réelles du pouvoir de Transition, et sur la place qu'il entend réserver à la légalité, à la transparence et à la concertation dans la conduite des affaires publiques.

Moctar Sow

Agora du genre sur les masculinités positives : Défis et opportunités pour les peuples du Sahel



L'organisation de la « Rentrée Académique du Genre en Afrique (RAGA) » est une initiative conjointe de la MISAHEL et du Groupe du Développement de l'Afrique (GDA) - Académie Globale Africaine du Genre en Afrique (AGGA) dans le cadre de leur partenariat stratégique en vue de promouvoir les initiatives, politiques, programmes et projets de l'Union africaine pour l'atteinte de l'Agenda 2063 et la mise en œuvre de la stratégie Genre de la MISAHEL ont organisé la première session d'agora du genre sous le Thème : « l'Afrique et les masculinités positives : Défis et opportunités pour les peuples du Sahel », ce mardi 29 juillet 2025 au siège de la maison de l'Afrique.

Cette première session d'agora du genre vise à vulgariser les masculinités positives en Afrique et contribuer à faire émerger des idées novatrices en vue de faciliter les actions collectives en faveur des masculinités positives à tous les niveaux y compris au sein des communautés africaines. En faisant connaître la notion de masculinités positives (genèse, principes, pertinence) à un large public en Afrique et au Sahel ; promouvoir les masculinités positives dans les pays d'Afrique en mettant en lumière les enjeux, les défis et les opportunités qu'elles représentent pour les décideurs et les peuples ; informer et sensibiliser sur les conventions, les politiques, et lois régionales et nationales en faveur de la masculinité positive. « Je propose : « Informer et sensibiliser sur les conventions régionales, les politiques et lois nationales en faveur de la masculinité positive ; partager les expériences et les exemples de bonnes pratiques en matière de masculinités positives ; Favoriser l'implication des médias traditionnels et digitaux sur les questions des masculinités en Afrique et au Sahel et enfin faire des plaidoyers auprès des gouvernements, institutions régionales pour inclure les masculinités positives dans les stratégies de développement durable et de réduction des inégalités. Au cours de l'agora du genre des présentations ont été faites sur la promotion du genre aux approches et principes ; des cas pratiques de masculinités positives en matière de paix, de santé, d'éducation, de VBG etc. ; Enjeux, défis et perspectives des masculinités positives en Afrique et enfin les conventions, politiques et lois régionales et nationales sur les masculinités positives en Afrique et au Mali.

Pour le Chef par intérim de la MISAHEL, M. Fulgence ZENETH, cette session d'agora du genre fait suite aux recommandations principales de la 1ère RAGA 2025, car il a été instauré par la



MISAHEL et le Groupe du Développement de l'Afrique (GDA) - Académie Globale Africaine du Genre en Afrique (AGGA), une série d'évènements mensuels dénommée : « AGORA DU""GENRE" tout au long de l'année 2025 car l'idée est de maintenir un cadre permanent d'échanges entre les intellectuels, décideurs, universitaires, acteurs de la société civile évoluant sur les questions de Genre au Sahel, en Afrique et dans le Monde.

En croire M. Kassoum Coulibaly, président du Groupe du Développement de l'Afrique (GDA) – Académie Globale Africaine du Genre en Afrique (AGGA), la masculinité positive vise à transformer les normes de genre pour promouvoir l'égalité et lutter contre les violences basées sur le genre. Elle encourage les hommes à adopter des comportements respectueux, à partager les responsabilités familiales et à s'engager dans la lutte contre les discriminations envers les femmes et les filles. Au Mali, comme dans de nombreuses sociétés, les normes de masculinité traditionnelles peuvent être restrictives et favoriser des comportements violents ou discriminatoires envers les femmes. Ces normes contribuent à la prévalence des violences basées sur le genre, notamment les violences conjugales et les mutilations génitales féminines. Ces normes renforcent également les inégalités de genre dans divers domaines, tels que l'éducation, l'emploi et la participation politique. La masculinité positive met l'accent sur l'égalité entre les hommes et les femmes, reconnaissant que les hommes et les femmes ont les mêmes droits et responsabilités. Elle encourage les hommes à partager les responsabilités familiales, notamment en matière de garde d'enfants et de tâches ménagères. Elle promeut des comportements non violents, respectueux et empathiques envers les femmes et les autres hommes. En conclusion, la masculinité positive au Mali est un mouvement en pleine expansion qui vise à transformer les normes de genre pour construire une société plus juste et égalitaire.

Enfin, Youssouf Bagayoko, Conseiller Technique chargé de la promotion du genre au Ministère malien de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille dira que la masculinité positive est un concept nouveau mais un contenu ancien pour réveiller les consciences des femmes et des hommes ; des filles et garçons qu'on aille loin pour la paix et le développement durable pour la promotion du genre.

Les leçons apprises à la fin de l'agora Les masculinités : construction identitaire qui peut changer. Elles sont historiques, plurielles, conflictuelles et inégales ; Masculinité et violence ne sont pas des synonymes. Les hommes subissent aussi les conséquences du patriarcat et ils peuvent repenser l'idée d'être associés à la violence ; Les hommes font partie du problème et de la solution : Les hommes, les femmes et les familles peuvent gagner beaucoup à travers des masculinités positives ;"Les hommes sont à la fois des alliés et des co-bénéficiaires de l'EFH, il faut les motiver à voir les avantages d'être des alliés et il faut situer toute initiative dans le cadre de l'EFH.

Bokoum Abdoul Momini

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Valorisation du patrimoine culturel à Kayes : Une initiative soutenue par le Ministère de la Culture



Le Ministère de la Culture, en collaboration avec l'Agence de Promotion Touristique du Mali (APTM) et la Mairie de Kayes, a lancé une initiative ambitieuse visant à promouvoir le patrimoine culturel local dans le cadre du projet national Culture Mali 2025. Cette action s'inscrit dans une démarche de préservation et de valorisation des richesses culturelles du Mali, en particulier dans la région de Kayes.

L'objectif principal de cette initiative est de sensibiliser le public à l'importance de préserver le patrimoine culturel local et de le faire découvrir à travers des visites guidées. En mettant en lumière les sites historiques, les traditions locales et les savoir-faire artisanaux de la région, les organisateurs souhaitent susciter un intérêt renouvelé pour la culture malienne et encourager le tourisme culturel.

Les autorités régionales ont activement participé à cette activité, démontrant ainsi leur soutien et leur engagement en faveur de la promotion de la culture locale. Cette collaboration entre les différents acteurs institutionnels et associatifs témoigne de la volonté commune de préserver et de valoriser le riche patrimoine culturel du Mali.

Les visites guidées organisées dans le cadre de ce projet offrent aux participants l'opportunité unique de découvrir des aspects méconnus de l'histoire et de la culture de Kayes, tout en contribuant au développement économique et touristique de la région. En favorisant les échanges interculturels et en renforçant les liens entre les communautés locales et les visiteurs, cette initiative aspire à créer une dynamique positive autour du patrimoine culturel malien.

En somme, cette collaboration entre le Ministère de la Culture, l'APTM, la Mairie de Kayes et les autorités régionales marque une avancée significative dans la promotion et la préservation du patrimoine culturel du Mali. À travers des actions concrètes telles que des visites guidées, ces partenaires contribuent activement à la mise en valeur de l'identité culturelle malienne et à la transmission des savoirs ancestraux aux générations futures.

Fatou Sissoko

Rencontre Poutine–Trump : Le Kremlin écarte toute préparation concrète à ce stade



Alors que les rumeurs d'une possible rencontre entre les présidents russe Vladimir Poutine et américain Donald Trump circulent dans certains cercles diplomatiques et médiatiques, le Kremlin a tenu à clarifier la situation. Ce lundi, le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, a déclaré qu'aucune préparation concrète n'était en cours pour organiser une rencontre entre les deux dirigeants.

Interrogé par des journalistes sur une éventuelle rencontre bilatérale en Chine, dans le cas où Donald Trump — de nouveau acteur majeur sur la scène politique américaine — se rendrait en même temps que Vladimir Poutine à un événement international, Peskov a été catégorique : « Aucun contact n'a été convenu, aucune planification n'a débuté. » Il a néanmoins laissé une porte entrouverte, en précisant que si les deux présidents se retrouvaient au même endroit, une rencontre ne pourrait être totalement exclue. Mais pour l'heure, aucune initiative concrète n'a été prise en ce sens.

M. Peskov a également écarté l'hypothèse d'une rencontre en Turquie, autre pays mentionné par certains médias comme théâtre potentiel de retrouvailles diplomatiques. Là encore, aucun projet précis n'est prévu. Ces déclarations viennent ainsi balayer les spéculations récentes sur une éventuelle relance du dialogue direct entre Washington et Moscou.

Le porte-parole du Kremlin a tenu à rappeler que Moscou attache une grande importance à la préparation technique, diplomatique et stratégique en amont de tout sommet de haut niveau. Il a insisté sur le fait que ce travail ne pouvait pas être laissé à la seule initiative des présidents : « Ce serait illogique de faire porter aux chefs d'État la charge du travail préparatoire. Il est impératif que les experts des deux pays travaillent en amont pour poser les bases d'un échange constructif. »

Ces déclarations s'inscrivent dans un contexte international toujours marqué par des tensions persistantes entre Moscou et Washington, notamment sur les dossiers de la sécurité internationale, de la guerre en Ukraine, des sanctions économiques et du rééquilibrage stratégique mondial. La possible réémergence



de Donald Trump sur la scène diplomatique redonne toutefois de l'ampleur aux spéculations sur une reprise du dialogue russo-américain.

Toutefois, les précisions du Kremlin indiquent qu'aucun processus diplomatique officiel n'est pour l'instant enclenché. Si rencontre il devait y avoir, celle-ci dépendrait autant des agendas politiques respectifs que de la volonté réelle des deux parties de renouer un dialogue direct — sur fond de contentieux non résolus et de rivalité géopolitique croissante.

Les perspectives d'une rencontre entre Vladimir Poutine et Donald Trump restent à l'état de possibilité hypothétique, sans calendrier ni initiative concrète. Le Kremlin privilégie pour l'instant la prudence et rappelle que toute rencontre de ce niveau doit être solidement préparée par les experts avant d'être envisagée politiquement. Une façon de garder la porte ouverte, tout en maîtrisant les attentes.

Arouna Sidibé



Sénégal : L'harmonieux tandem Faye-Sonko à la tête de l'exécutif chancelle sous le poids de la maxime "L'opposition unis, pouvoir divisé"'



Au Sénégal, la scène politique est marquée par une tension perceptible au sein du tandem exécutif formé par le président Diomaye Faye et le Premier ministre Ousmane Sonko. Malgré les apparences, une récente intervention médiatisée du Premier ministre a mis en lumière des tensions existantes entre les deux hommes politiques de premier plan. Le président Faye a rapidement dissipé cette tension en réaffirmant son soutien indéfectible à son Premier ministre, soulignant ainsi l'importance de la cohésion au sein du gouvernement.

Cependant, malgré les efforts pour apaiser les tensions, le malaise du Premier ministre dans l'exercice du pouvoir semble profond. La situation est d'autant plus complexe que Bassirou Diomaye Faye, autrefois lieutenant d'Ousmane Sonko au sein du PASTEF, se retrouve désormais en position de supérieur hiérarchique de son ancien mentor. Cette inversion de rôles inattendue en politique risque de conduire à des conflits internes et à une possible rupture au sein de l'exécutif sénégalais.

Face à cette situation délicate, il semble essentiel que la formation politique mère intervienne pour prévenir toute déchirure au sein du gouvernement. Cependant, le parti PASTEF, fragilisé par des dissensions internes depuis son accession au pouvoir, peine à jouer ce rôle d'arbitre. La jeunesse ambitieuse de ses cadres administratifs constitue un défi supplémentaire, renforçant ainsi les adversaires politiques qui guettent toute opportunité de fragiliser le pouvoir en place.

Les tensions internes sont également palpables au sein du gouvernement, où certains détenteurs de portefeuilles importants affichent une hostilité envers le Premier ministre Sonko, fidèle allié du président Faye. Cette situation soulève des interrogations quant à la stabilité de l'exécutif et à sa capacité à surmonter les obstacles politiques qui se dressent sur son chemin.

L'histoire politique africaine regorge d'exemples similaires qui devraient inciter les deux dirigeants sénégalais à faire preuve de sagesse et de pragmatisme pour surmonter les défis actuels. Le destin atypique qui les unit les oblige à trouver des solutions concertées pour préserver la stabilité et l'efficacité de leur gouvernement dans l'intérêt supérieur du pays.

Arouna Sidibé

RCI : Quand la candidature du PRADO devient une obligation politique et identitaire

Il faut être d'une rare naïveté pour croire que le Président Alassane Dramane Ouattara (PRADO) brigue un énième mandat présidentiel par simple conviction personnelle. Sa candidature, en 2020 comme à l'horizon 2025, n'est pas un choix libre : elle est le symptôme d'un mal profond, ancré dans le verrouillage identitaire, judiciaire et géopolitique du pouvoir en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest francophone. Les présidents, loin d'être des acteurs libres, sont devenus les otages d'un système qu'ils incarnent, protègent et redoutent à la fois.

Ce système repose sur trois piliers : une dette communautaire, la peur de la justice et la confiscation du pouvoir par des élites militaro-économiques. Prisonnier de ce triptyque, PRADO ne peut envisager une sortie sans risquer l'effondrement de cet édifice fragile. Tant que ces logiques structurelles perdureront, les alternances démocratiques resteront une chimère.

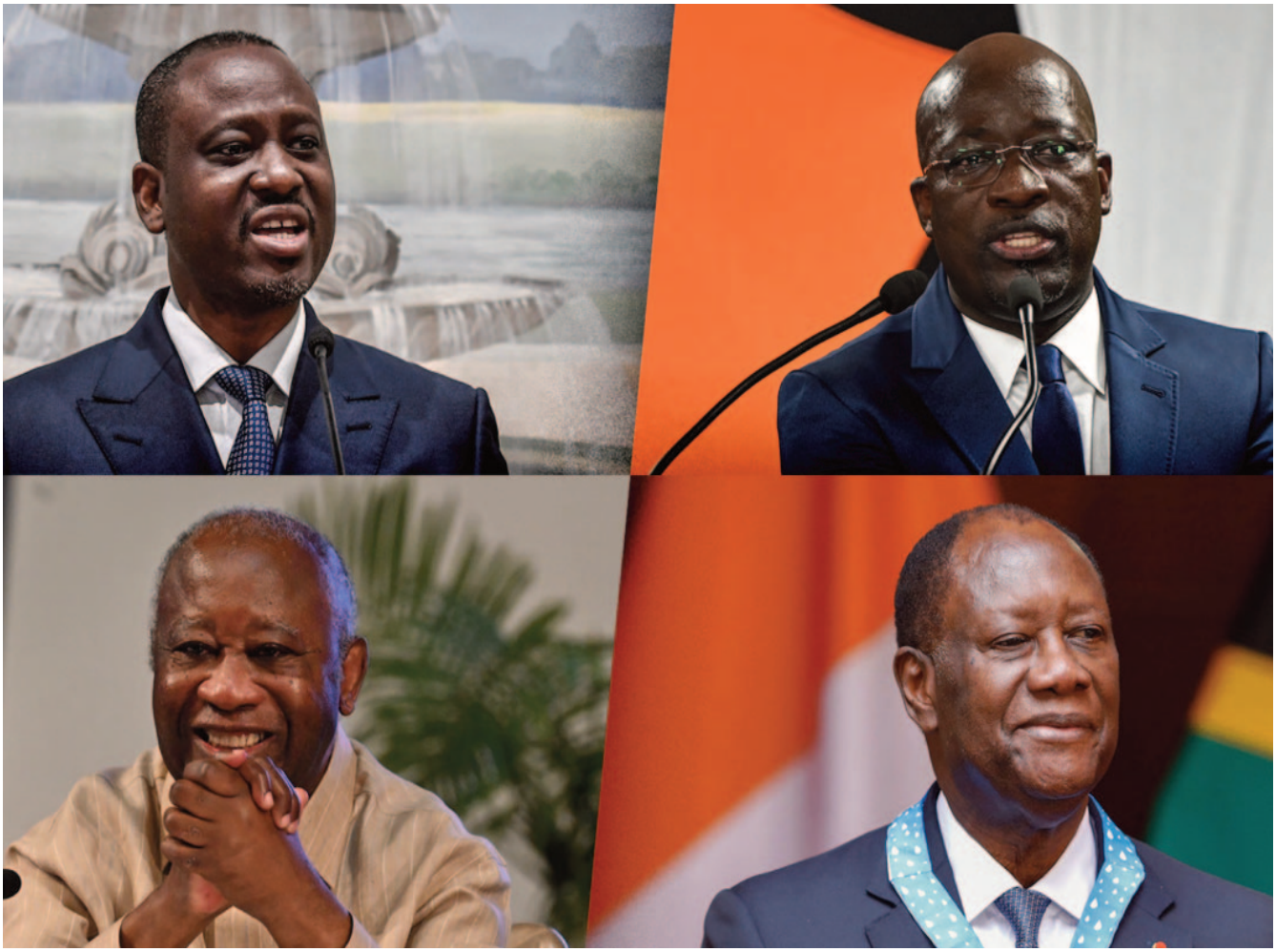
Tout commence avec la crise post-électorale de 2010-2011, qui a coûté la vie à plus de 3 000 personnes. Présentée comme une victoire de la "démocratie" sur le "refus des urnes", cette période fut en réalité une conquête par la force, légitimée par la communauté internationale pour servir des intérêts géopolitiques précis. PRADO n'a pas accédé au pouvoir dans un consensus républicain, mais à l'issue d'un conflit armé, porté par une rébellion ayant fracturé le pays pendant une décennie.

Pour une large partie de l'électorat djoula, majoritairement musulman du Nord, cette victoire revêtait une dimension historique, presque sacrée : une revanche contre la marginalisation subie sous Laurent Gbagbo et le prisme de l'ivoirité. Cette "dette communautaire" lie PRADO à sa base, qui a tout risqué (armes, urnes, exils) pour son ascension. Partir, pour lui, c'est trahir cette cause et risquer une frustration explosive.



L'acquittement de Laurent Gbagbo par la Cour pénale internationale (CPI) en 2019 a ébranlé le narratif officiel. Si Gbagbo, accusé de crimes contre l'humanité, a été relaxé faute de preuves, qui est responsable des violences de 2010-2011 ? L'armée française ? Les rebelles ? PRADO lui-même ? Ce vide judiciaire est une bombe à retardement.

Quitter le pouvoir, c'est perdre l'immunité. C'est s'exposer à des enquêtes, des procès, des règlements de comptes, comme l'ont montré



les chutes de Blaise Compaoré au Burkina Faso ou d'Omar el-Béchir au Soudan. Dans ce contexte, une nouvelle candidature n'est plus un choix, mais une nécessité de survie. PRADO ne cherche pas à gouverner : il cherche à se protéger.

Le cas d'Abdelaziz Bouteflika en Algérie illustre cette logique. En 2019, incapable de marcher ou de parler, il était pourtant candidat. Pourquoi ? Parce que les généraux algériens refusaient une transition incertaine. En Côte d'Ivoire, le pouvoir s'est également détaché de la personne du PRADO. Ce ne sont pas ses désirs qui dictent sa candidature, mais les peurs d'un appareil d'État corrompu, militarisé et clientéliste. Un autre leader, moins fidèle ou moins impliqué dans les arrangements opaques, menacerait cet équilibre. Alors, on maintient l'homme en place, peu importe son âge, sa santé ou sa popularité.

La Côte d'Ivoire, comme d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée d'Alpha Condé, Togo de Faure Gnassingbé, Sénégal de Macky Sall jusqu'en 2024), est piégée dans une logique de présidences à vie déguisées. Les Constitutions sont modifiées, les opposants réduits au silence, les élections verrouillées. Quand un président tombe, le chaos suit, faute d'une relève républicaine préparée. La Guinée post-Condé, livrée à l'armée, en est l'exemple.

À Abidjan, l'instabilité est devenue un outil de chantage politique : "Si ce n'est pas nous, ce sera le chaos." Ce qui aurait dû être une République s'est mué en une monarchie fragile, sans dynastie officielle mais avec une cour de seigneurs, de barons et d'intrigues. L'opposition, divisée ou complice, la jeunesse, dépolitisée ou exilée, et la société civile, muselée ou cooptée, ne parviennent pas à briser ce cycle.

La candidature du PRADO qui vient d'être confirmée n'est pas un scandale, mais une conséquence logique d'un système non résolu depuis 2011. La guerre n'a jamais été jugée, les rebelles n'ont jamais été désarmés moralement, l'armée n'a jamais été républicanisée, et la société n'a jamais été réconciliée. Dans ces conditions, changer de président ne suffit pas : il faut changer de système.

Le PRADO n'est plus un président au sens noble du terme. Il est l'otage d'un régime qu'il incarne sans le contrôler pleinement, un garant malgré lui, un candidat par obligation. En Côte d'Ivoire, comme ailleurs, le pouvoir n'est plus une fonction : c'est un bouclier. Tant que cette logique perdurera, il n'y aura ni liberté, ni démocratie véritable, seulement des votes et des discours.

À l'approche des élections, la Côte d'Ivoire fait face à un choix historique : perpétuer la conservation identitaire et judiciaire, ou oser une alternance véritable, au risque de réveiller des tensions enfouies. Mais une chose est sûre : sans courage politique pour démanteler ce système, le pays restera prisonnier de sa propre démocratie malade.

Sambou Sissoko

Afrobasket Féminin Abidjan 2025 : Le Mali valide son ticket pour les quarts de finale



Les joueuses maliennes de basket ont brillé lors de leur deuxième match de la phase de poules de l'Afrobasket féminin d'Abidjan 2025 en décrochant une victoire éclatante de 79-49 contre le Cameroun. Cette performance leur a permis de se qualifier pour les quarts de finale de la compétition.

Cet exploit s'est déroulé au Palais des Sports de Treichville lors de la 27ème édition de l'Afrobasket féminin, organisée par la FIBA Afrique. Après un début de tournoi un peu difficile contre le Soudan du Sud, les joueuses maliennes ont su se ressaisir et afficher un jeu plus collectif et efficace face au Cameroun.

Sous la direction de leur entraîneur Oumarou Sidiya Touré, les Maliennes ont dominé chaque quart-temps du match, démontrant une attaque percutante et une défense solide. L'entraîneur a souligné l'importance de la cohésion de l'équipe et de la discipline tactique pour cette victoire.

Grâce à ce succès, le Mali se qualifie directement pour les quarts de finale, rejoignant ainsi la Côte d'Ivoire, le Nigeria et l'Ouganda, équipe surprise de la phase de groupes. Les autres équipes, ayant terminé deuxièmes et troisièmes de leurs groupes, devront s'affronter lors de matchs éliminatoires pour décrocher les dernières places en quarts de finale.

Après une journée de repos, les équipes qualifiées attendent avec impatience de connaître leurs prochains adversaires pour les quarts de finale de cette compétition prestigieuse.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre philosophie et votre soif de vivre vous rendent éminemment attractif. Il y a des succès relationnels en prévision ! Votre énergie est toute entière tournée vers les plaisirs au sens large, attention aux excès alimentaires.
Aujourd'hui, vous créerez autour de vous une atmosphère conviviale qui sera fortement appréciée. Vous avez décidé de partager votre bonne humeur avec vos proches, en voilà une bonne nouvelle ! La journée est donc idéale pour lancer les invitations !

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous avez beaucoup de choses à faire. Vous avez tellement d'occasions que vous ne savez pas trop laquelle choisir. Vous devez développer votre sens pratique et vous montrer sélectif, tant dans le choix de vos projets que celui de vos partenaires.
Reconnaître vos erreurs vous éviterait bien des ennuis. C'est le moment de rectifier le tir mais trop de choses à faire risquent de vous bousculer pour commencer cette journée. Cloisonnez pour aboutir.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est la journée idéale pour entretenir des échanges productifs et faire de belles rencontres ! Votre dynamisme et votre bonne humeur vont vous permettre de séduire et de convaincre. Tout va pour le mieux, profitez-en !
Vous ne manquez pas de délicatesse et d'imagination pour raviver la flamme de votre couple. Entre amis, vous vous montrez particulièrement à l'écoute et disponible pour rendre service. Au travail, votre diplomatie et votre bonne humeur sont nettement appréciées.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre optimisme se fait sentir agréablement autour de vous. N'hésitez pas à le répandre. Vous avez tendance à aller trop vite dans vos mouvements réflexes, attentions aux blessures par excès de précipitation.
Vos doutes ou vos hésitations vous freinent, faites le point et demandez conseil à vos proches, vous serez attentivement écouté et probablement aidé concrètement. Le travail d'équipe est favorisé ainsi que les collaborations.

Lion (22 juillet - 23 août)

Le ciel vous stimule, dynamise et galvanise vos relations avec les autres. Vous vous montrez entreprenant et privilégiez vos projets, soutenu par un réseau relationnel serré. Vous souhaitez lancer une entreprise en collaboration avec des amis... foncez ! Votre tolérance va vous permettre de tirer le meilleur parti des chances de succès qui sont à votre portée. Plus patient, plus ouvert et plus à l'écoute des autres, vous allez susciter la bonne entente autour de vous et vous servir positivement de vos atouts.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous survolez les tracas quotidiens sans encombres pour aller résolument vers l'essentiel. Vous allez puiser dans vos ressources nerveuses, donnez-vous la possibilité de vous délasser pour récupérer.
Votre envie d'activités collectives ne rencontre pas toujours le succès espéré et cela vous met d'humeur chagrine ? Contentez-vous de moins mais de meilleures qualités : une balade avec votre meilleur ami plutôt qu'une sortie en bande, par exemple.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

La remise en question que vous faites vous incite à adopter de nouvelles valeurs plus profondes. Un coup de fatigue vous montre la bonne voie, une soirée calme serait idéale, reposez-vous dans votre intimité.
Vive la bonne humeur, l'harmonie et les échanges sereins ! Ces très bons aspects boostent votre confiance en vous, adoucissent vos échanges avec les autres et vous permettent de vous sentir totalement épanoui. Que du bonheur!

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Des doutes intérieurs transparaissent dans votre attitude, mesurez vos paroles avant de parler à voix haute. Votre équilibre nécessite davantage de dépenses musculaires. Apaiser votre mental est indispensable.
Votre entourage vous apparaît plus serein que d'habitude. C'est l'occasion d'examiner attentivement ce qu'on peut vous proposer. Chacun est bien disposé vis-à-vis d'autrui. Des contrats, des accords, des réconciliations sont dans l'air.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le climat du moment vous pousse à harmoniser vos rapports avec votre entourage, à passer d'agréables moments, à prendre de l'ampleur autant sur le plan familial que sentimental. De bonnes vibrations sont au rendez-vous !
Vous êtes de super bonne humeur et vous avez envie de communiquer tous azimuts. Alors, sautez sur toutes les occasions de vous exprimer librement car les élans de sociabilité que vous pouvez réaliser aujourd'hui seront par la suite largement couronnés de succès.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Les influences planétaires renforcent votre désir de convaincre et de plaire. Soit, vous brillez de mille feux mais n'en profitez pas pour épater la galerie ou alors, vous vous projetez au-devant de la scène. Mais vous pourriez essuyer quelques sifflets...
Vous serez sur la défensive aujourd'hui avec vos proches. Ne voyez pas le mal partout. Vous serez tenté de suivre un exemple, pas forcément bon, réfléchissez à deux fois avant de prendre une décision.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Prendre de nouvelles responsabilités ne vous impressionnera pas. Le regard de votre partenaire vous remplit de fierté, le moment est venu de parler de vos projets les plus importants et de faire le point à deux.
Aujourd'hui, vous êtes prêt à vous ouvrir aux autres et à bousculer les lignes pour atteindre vos objectifs. Cela tombe plutôt bien car si vous osez vous exprimer, vous allez pouvoir faire passer vos idées, exposer vos projets et trouver des échos favorables.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous renouerez avec votre optimisme une fois que vous aurez fait un choix définitif, ne le remettez pas. Votre forme est capricieuse et peu adaptée à vos activités, les hauts et les bas que vous éprouvez sont des signes de fatigue cérébrale. Vous êtes capricieux, entêté, émotif, c'est pour cette raison que vous trouvez les gens distants ou que vous ne pouvez compter sur personne : être sociable, ce n'est pas être dépendant, apprenez à mettre un peu de légèreté dans vos échanges...



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com